

---

# *La formation de journalistes parlementaires dans les pays en développement*

---

par Chris Cobb

*Les démocraties les plus stables et prospères ont toutes au moins un trait en commun : une presse libre et indépendante, ainsi que des journalistes qui peuvent compter sur des salaires décents, une stabilité d'emploi minimale et une place reconnue et respectée dans les affaires politiques de l'État. Ce n'est pas le cas dans la plupart des pays en développement. Le présent article relate l'expérience d'un journaliste canadien qui a pris part à des programmes de formation destinés à des journalistes dans divers pays en développement, plus particulièrement à ceux qui couvrent les institutions parlementaires.*

C'est à Abuja, capitale du Nigéria, il y a quelques années, que j'ai montré pour la première fois à des journalistes des vidéos de la période des questions au Parlement du Canada et de l'expérience unique que constituent les mêlées de presse qui suivent ces joutes oratoires. Le libéral Art Eggleton était alors ministre de la Défense, et il subissait les assauts de l'opposition en raison d'une quelconque tempête aujourd'hui oubliée.

Après avoir été malmené aux Communes, M. Eggleton devait ensuite faire face à une horde de journalistes qui le soumettaient à un interrogatoire plutôt rude et pas toujours poli. Dans la modeste salle de réunion d'Abuja, je regardais les participants à mon atelier visionner ces événements qui défilaient au petit écran. J'arrêtais parfois le magnétoscope pour expliquer le processus, identifier les intervenants et répondre aux questions.

« Excusez-moi, monsieur Cobb », de demander un participant. « Mais avez-vous dit que cette personne est le ministre de la Défense, soit la personne responsable de l'Armée canadienne? »

« Et de la Marine, ainsi que de la Force aérienne », lui ai-je répondu.

Ils se sont tous mis à rire. J'étais déconcerté.

« Chris, » a-t-il ajouté en nuancant délibérément ses propos, « nous ne pensons pas que notre ministre de la Défense supporterait de telles questions. »

Le Nigéria faisait alors ses tout premiers pas vers la démocratie sous le régime du président Olusegun Obasanjo, et les journalistes chargés de couvrir la scène politique nationale se montraient particulièrement prudents.

Et moi, je faisais mes tout premiers pas à titre de formateur de journalistes parlementaires dans des démocraties émergentes. J'étais censé enseigner, mais, la plupart du temps, j'apprenais autant que les participants. Les conditions dans lesquelles de nombreux journalistes dévoués doivent pratiquer leur profession dans les pays en développement peuvent, en effet, être terrifiantes.

J'ai donné mon troisième atelier pour les journalistes accrédités auprès de l'Assemblée nationale du Nigéria à la fin de l'automne, l'année dernière. Même si les participants se montraient nettement plus confiants, les obstacles auxquels ils se heurtent quotidiennement dans leur travail demeurent redoutables.

Les journalistes politiques les plus efficaces dans les démocraties en développement ou les fausses démocraties doivent souvent tout risquer pour une bien maigre récompense. Il leur faut faire beaucoup trop de sacrifices, et ce, beaucoup trop souvent. On n'a qu'à penser au Sri Lanka et au Pakistan, où la chasse aux journalistes est ouverte depuis au moins quelques années.

---

*Chris Cobb est un journaliste chevronné de l'Ottawa Citizen, membre de la Tribune de la presse parlementaire canadienne et vice-président de l'Association des journalistes du Commonwealth (CJA). Il a tout récemment donné des formations sous les auspices de la CJA, ainsi que dans le cadre du Programme de renforcement parlementaire de l'Institut de la Banque mondiale. On peut communiquer avec lui à l'adresse cobsun@magma.ca.*

---

Même dans les pays où les politiciens semblent sincèrement vouloir donner une véritable chance à un semblant raisonnable de démocratie, les journalistes politiques occupent un boulot difficile où se conjuguent insolence, rémunération faible et précaire, absence de sécurité d'emploi, piètres conditions de travail et exigences excessives de la part des patrons.

Et, bien sûr, il y a aussi les gouvernements obstructionnistes dont le principal objectif semble être de cacher au public le plus d'information possible. (Cette caractéristique particulière ne se limite pas aux démocraties émergentes, comme le confirme le dernier rapport au Parlement du commissaire à l'information du Canada).

Depuis cette première visite à Abuja, j'ai donné des ateliers pour journalistes politiques dans de nombreux autres pays, dont la Malaisie, le Guyana, le Ghana et le Bangladesh.

J'apporte toujours les plus récents enregistrements de la CPAC — maintenant sur CD — et j'ai ajouté au programme la séance de questions au premier ministre britannique, principalement parce qu'elle a tendance à être plus intéressante sur le plan visuel. La version canadienne n'a pas beaucoup évolué depuis la première télédiffusion en direct des Communes en 1977, mais ces images intéressent les auditoires dans les pays où les assemblées législatives n'ont pas encore pris le virage de la télé.

J'ai aussi ajouté une séance avec des politiciens au début des derniers ateliers que j'ai donnés. Je demande habituellement à des députés de divers partis de parler ouvertement aux journalistes participants de ce qu'ils pensent des médias et de la couverture qu'ils reçoivent. Ce type d'entretien est très rare dans quelque gouvernement que ce soit, mais il constitue une excellente façon de stimuler la réflexion sur la place du journaliste dans le processus politique.

J'ai un parti pris évident pour les journalistes, mais je suis convaincu que nos relations avec les politiciens doivent reposer sur le respect mutuel et la compréhension de nos responsabilités respectives. Les journalistes et les politiciens n'ont pas à s'apprécier mutuellement, ni même à se faire confiance, mais les politiciens méritent une couverture impartiale et équilibrée, tandis que les journalistes ont, eux, besoin de liberté et d'indépendance pour effectuer leur travail convenablement. Voilà toujours mon point de départ.

Dans mes ateliers sur le journalisme politique, j'ai l'habitude de demander aux participants de dresser une liste des mesures qui pourraient leur faciliter la vie et les rendre plus efficaces. Ces listes sont d'une ressemblance frappante d'un pays à l'autre.

Un journaliste m'a ainsi écrit : « Le principal obstacle qui entrave le journalisme parlementaire au Ghana, c'est que les reporters ne peuvent pas assister aux réunions des comités

et, donc, constater par eux-mêmes comment les décisions sont prises avant d'être soumises à la séance plénière pour discussion. »

C'est l'une des plaintes les plus fréquentes et, certainement, parmi les plus justifiées des journalistes parlementaires dans les démocraties en développement. Comme on le sait, une bonne partie du vrai travail parlementaire se fait en comité. Les journalistes que j'ai rencontrés dans mes ateliers doivent se débrouiller avec le résultat final, ce qu'on soumet à l'ensemble de l'assemblée législative.

Pour s'excuser, le parti au pouvoir soutient habituellement que c'est dans les comités que les représentants élus peuvent exprimer leurs points de vue et échanger des idées librement et en toute franchise, à l'abri des regards indiscrets des journalistes. Il ne s'agit pas ici de cas où les comités décident parfois de travailler à huis clos, mais plutôt d'une interdiction totale et systématique des médias. Le fait que les journalistes sont les yeux et les oreilles des électeurs semble échapper à ces politiciens élus démocratiquement.

Parmi les autres éléments figurant en tête des listes de souhaits, il y a des salaires stables et des installations de travail de qualité, du genre « salle des dépêches ».

Les reporters qui travaillent pour des médias d'État — qui prolifèrent dans les pays en développement — sont, en général, bien payés, ce qui n'est habituellement pas le cas de ceux qui sont à l'emploi des chaînes de télévision, des stations de radio ou des journaux privés. Les médias d'information doivent détenir des permis, mais il n'existe aucune règle applicable pour obliger les propriétaires à payer des salaires suffisants et aucun syndicat pour défendre les intérêts des journalistes. Cette situation conduit inévitablement à la corruption.

Au Nigéria, on l'appelle le « syndrome de l'enveloppe brune ». Chez les journalistes canadiens, l'expression « enveloppe brune » évoque un document gouvernemental envoyé à un journaliste par un dénonciateur anonyme. Au Nigéria, l'expression a une connotation plus *mulroneyenne*.

Un participant nigérian hostile à cette forme de corruption considère même que c'est l'une des principales raisons du manque de respect envers les journalistes.

C'est un obstacle que les journalistes ont eux-mêmes créé, et cela a nui à la crédibilité de la profession et au respect qu'on lui porte. Les journalistes se rendent à leurs affectations et s'attendent à recevoir un « petit gage de reconnaissance ». Cette attitude a fait naître l'impression générale que les journalistes sont des mendiants professionnels. Ainsi, quand un journaliste souhaite rencontrer un politicien pour un éclaircissement ou une entrevue, le politicien a l'impression qu'il cherche juste un moyen de lui soutirer de l'argent.

Une adjointe parlementaire m'a expliqué que les journalistes n'ont souvent pas les moyens de faire des reportages, surtout à l'extérieur de la capitale.

---

C'est difficile pour eux de faire la part des choses entre ce que les politiciens leur disent et ce qui se passe réellement sur le terrain. De la même manière, la corruption de la société nigériane fait des journalistes parlementaires un prolongement de cette corruption. Selon mon expérience auprès des journalistes qui rendent visite à mon patron pour recueillir des faits, ils finissent toujours par attendre quelque chose en retour. La plupart du temps, leur relation se résume à ceci : donne-moi quelque chose et je rédigerai ou publierai l'article selon tes désirs.

Il arrive que des politiciens paient les dépenses d'un journaliste pour qu'il visite une circonscription — comme si un député canadien payait un courriériste parlementaire pour qu'il se rende dans une circonscription rurale de la Colombie-Britannique lors d'une visite de ses électeurs afin de rédiger un article sur l'excellent travail du député. Les répercussions sur le plan de l'éthique sont évidentes.

On ne peut pas dire non plus que les reporters mieux nantis qui travaillent pour les médias d'État n'ont pas de raisons de se plaindre. « Lorsqu'on est reporter pour un journal d'État », d'écrire l'un d'eux, « certains députés de l'opposition nous considèrent comme un agent du gouvernement. »

Ils vivent aussi d'autres frustrations, comme l'absence d'installations et d'outils de travail appropriés pour les journalistes dans les cités parlementaires — ce qui est compréhensible jusqu'à un certain point, puisque certaines assemblées ne disposent même pas d'installations pour les parlementaires et leur personnel. N'empêche que j'ai entendu beaucoup de journalistes se plaindre de devoir se ruer dans un café Internet à l'extérieur de la cité parlementaire pour rédiger et envoyer leurs articles avant de retourner à toute allure à l'assemblée pour couvrir un autre événement.

J'encourage, par ailleurs, la formation d'une tribune de la presse ou d'un groupe de journalistes structuré là où il n'y en a pas pour assurer la liaison avec les politiciens et les autorités parlementaires au nom de l'ensemble des journalistes accrédités. Dans certains pays, comme au Ghana, des groupes de ce genre existent, mais le gouvernement intervient dans ses activités. Au Canada, ce sont les médias qui choisissent leurs courriéristes parlementaires, mais, à Accra, c'est le comité des journalistes de l'assemblée législative qui a le dernier mot, après avoir obtenu l'approbation du représentant du gouvernement.

J'encourage aussi l'adoption de normes éthiques claires— rédigées, si nécessaire, en consultation avec les politiciens et d'autres intervenants. L'élaboration de codes d'éthique présente toujours un défi, car même s'il existe quelques règles élémentaires du bon sens qui nous gouvernent tous, il n'y a pas de solution toute faite qui convienne parfaitement à toutes les situations. En plus de servir de guides aux journalistes, en particulier aux débutants, les codes d'éthique peuvent contribuer à accroître la confiance à l'égard des professionnels et le respect mutuel.

Au début de l'année dernière, à Dhaka, un journaliste a demandé s'il était convenable pour un courriériste parlementaire d'agir comme conseiller en communication rémunéré auprès de politiciens. J'ai répondu par la négative et lui ai expliqué pourquoi. Il m'a alors demandé si cette situation serait acceptable s'il n'y avait pas de rémunération. Notre discussion sur l'éthique devait durer 90 minutes, mais, trois heures plus tard, je présidais toujours le débat sur cette question dans le couloir, à l'extérieur de la salle de réunion. Puis, le lendemain matin, nous sommes encore revenus sur le sujet sans qu'il soit à l'ordre du jour. Ce genre de séance dure toujours plus longtemps que prévu.

Les ateliers, peu importe où ils sont donnés, se terminent tous par la remise d'un certificat de participation à chaque journaliste et une poignée de main. Les certificats sont importants pour eux. J'ai aussi l'habitude d'encourager les participants à communiquer avec moi, par courriel ou à l'aide de Skype, s'ils ont besoin d'un coup de main pour un article ou de conseils sur tout autre aspect de leur travail. Je reçois souvent des courriels imprévus de journalistes qui ont participé à mes ateliers. Parfois, ils me demandent de l'aide, d'autres fois, ils me demandent simplement « comment ça va? ». Tout sentiment d'appartenance au réseau international des journalistes parlementaires présente pour eux un énorme avantage.

Il est, bien sûr, impossible de réaliser de grands changements au cours d'un atelier d'une semaine, mais il est possible d'en jeter les bases et d'encourager les journalistes à repousser un peu les limites de l'autocensure qu'ils pratiquent habituellement.

Mais il s'agit d'un équilibre délicat. Lorsque le gouvernement exerce un contrôle direct ou indirect sur les médias d'information, ce qui est plus ou moins le cas dans l'ensemble des pays en développement, il ne sert à rien de dire aux journalistes de rédiger leurs articles ou d'effectuer leurs reportages « comme on le fait au Canada », parce qu'ils pourraient se retrouver en prison, perdre leur emploi, ou se retrouver dans une situation encore pire. Le changement ne peut que s'opérer progressivement.

Peu après l'atelier que j'ai donné au Nigéria l'automne dernier, j'ai reçu une note plutôt officielle de Terhemba Daka, journaliste travaillant au bureau d'Abuja du journal *The Guardian* :

Je dois reconnaître que l'atelier sur le Parlement et les médias a grandement influencé mes reportages sur le Parlement du Nigéria, plus particulièrement sur la Chambre des représentants à laquelle je suis affecté. Cet atelier, je dois l'avouer, m'a aidé à acquérir une plus grande confiance en moi, surtout lorsque je suis confronté à un dilemme complexe ou à d'autres questions controversées propres à la couverture du Parlement.

Tout enseignant ou formateur vous confirmera que c'est le plus beau compliment qu'on puisse recevoir.